

[Text]

Clause if anybody wanted to bring it forward concerning the National Museums of Canada.

Mr. Stanbury: If that were done, Mr. Chairman, that would add one to paragraph (d) so that there would still remain the same number of members on the Board.

The Chairman: That is correct.

On Clause 9, subclause (2), paragraph (d).

Mr. Sylvestre: It would read "nine other persons".

The Chairman: Yes, if the amendment to paragraph (c) is carried, that is if we want to do this.

On Clause 9, subclause (3)—*Eligibility for re-appointment*

On Clause 9, subclause (4)—*Remuneration*

On Clause 9, subclause (5)—*Expenses*

Mr. Schreyer: What is "reasonable traveling and living expenses"?

The Chairman: What is reasonable? Do you know? Is it the standard set for the senior civil service, the middle civil service, the lower civil service, or members of Parliament?

Mr. Levy: I think the usual situation is \$20 or \$30 a day for out-of-town living expenses.

Mr. Schreyer: Is there in existence a schedule that is approved by Treasury Board and which exists for a year and is revised annually or biennially?

• 1130

Mr. Levy: The figure is standard in all the Crown corporations that I have seen. Where it originates from, I assume, is the Treasury Board.

On Clause 9, subclause (6)—*Rules*

On Clause 10, subclause (1)—*Transfer of Books*

On Clause 10, subclause (2)—*Surplus books*

On Clause 10, subclause (3)—*Application of Surplus Crown Assets Act*

Mr. Schreyer: I guess this is important enough to ask why the provisions of the Surplus Crown Assets Act do not apply specifically to books of the National Library.

[Interpretation]

cet alinéa, qui porterait sur les musées nationaux du Canada, si quelqu'un veut le proposer.

M. Stanbury: Si cela se fait, monsieur le président, cela ajoutera une modification à l'alinéa d) afin qu'il reste le même nombre de membres au Conseil.

Le président: C'est juste.

Sur l'alinéa d) du paragraphe (2) de l'article 9.

M. Sylvestre: Alors on lirait «neuf autres personnes.»

Le président: Oui, si la modification à l'alinéa c) est adoptée, c'est-à-dire si nous voulons l'adopter.

Sur le paragraphe (3) de l'article 9—*Condition à remplir pour pouvoir être nommé de nouveau.*

Sur le paragraphe (4) de l'article 9—*Rémunération.*

Sur le paragraphe (5) de l'article 9—*Dépenses.*

M. Schreyer: Quelle est la définition de «frais raisonnables de voyage et de subsistance»?

Le président: La définition de raisonnable? Le savez-vous? Est-ce que ce sont les normes établies pour les hauts fonctionnaires intermédiaires, les fonctionnaires subalternes ou les députés?

M. Levy: Généralement on accorde entre 20 et 30 dollars par jour pour les frais de subsistance à l'extérieur de la ville.

M. Schreyer: Existe-t-il une échelle approuvée par le Conseil du Trésor pour une année, et qui est révisée chaque année ou tous les deux ans?

M. Levy: C'est le chiffre normal dans toutes les sociétés de la Couronne que je connaisse. Je suppose que ce chiffre est fixé par le Conseil du Trésor.

Sur le paragraphe (6) de l'article 9—*Règles.*

Sur le paragraphe (1) de l'article 10—*Transfert de livres.*

Sur le paragraphe (2) de l'article 10—*Surplus de livres.*

Sur le paragraphe (3) de l'article 10—*Application de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne.*

M. Schreyer: Il vaut la peine de demander pourquoi les dispositions de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne ne s'appliquent pas spécifiquement aux livres de la Bibliothèque nationale.